



MAIRIE D'UNIAS

Le bourg
42210 UNIAS
Tel: 04-77-54-43-59

EXTRAIT REGISTRE DES DELIBERATIONS

19 septembre 2022

N°20/2022

Le 19 septembre 2022, le Conseil Municipal d'Unias s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUPORT Yves, Maire d'Unias, dûment convoqués le 13 septembre 2022

Présents : Y. Duport, J. Brancato, C. Rome, M. Marlef, F. Arezki, C. Gouny, C. Riocreux, P. Raimond et M. Guichardet.

Absent excusé : J.VEY (pouvoir Christophe ROME)

| | | |
|-----------------------------------|---------------|----|
| <u>NBRE DE CONSEILLERS</u> | en exercice : | 10 |
| | Présents : | 09 |
| | Votants : | 10 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203150-20220919-DEL202022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/09/2022

Affichage : 21/09/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Date convocation : 13 septembre 2022

Secrétaire de séance : Martine GUICHARDET

OBJET : tarifs de location SDF et stade

M. le Maire explique qu'en raison de la grise économique actuelle (augmentation importante de l'électricité et du combustible) il est nécessaire de réviser les tarifs de location de la salle à la hausse.

Il propose les tarifs de location suivants :

➤ **salle des fêtes (pour le week-end seulement) :**

Pour la période du 01 octobre au 30 avril :

- Personnes d'UNIAS : 375€
- Personnes extérieures : 475€

Pour la période du 01 mai au 30 septembre :

- Personnes d'UNIAS : 250€
- Personnes extérieures : 300€

Pour le réveillon du 31 décembre :

- Personnes d'UNIAS : 750€
- Personnes extérieures : 950€

➤ **Stade (réservé aux habitants d'UNIAS) : 50€**

Une caution de 500€ sera demandée.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à l'unanimité :
APPROUVE les nouveaux tarifs applicables au **01 décembre 2022**.

Ont signé au registre tous les membres présents pour expédition conforme
Fait à UNIAS, le 20 septembre 2022

Le Maire,
Yves DUPORT

